

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 102 arrêté n° 102 du 27 janvier 1938, pris en Conseil d'administration :

n° 102

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 janvier 1938

Numéro JO  
n° 506 du 31/01/1938

Date du numéro  
31 janvier 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le 3e rôle supplémentaire de la taxe sur les bicyclettes (exercice 1937), comprenant neuf articles et s'élevant à la somme de cent trente-cinq francs.